**Projet de loi 666 concernant le budget des recettes et des dépenses de l’Etat pour l’exercice 2014 et modifiant**

**1) la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l’impôt sur le revenu;**

**2) la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l’aide au logement ;**

**3) la loi modifiée du 22 décembre 1987 concernant le budget des recettes et des dépenses de l’Etat pour l’exercice 1988 ;**

**4) la loi modifiée du 21 décembre 1998 concernant le budget des recettes et des dépenses de l’Etat pour l’exercice 1999 ;**

**5) la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l’Inspection générale de la Police ;**

**6) la loi modifiée du 13 juin 2003 concernant les relations entre l’Etat et l’enseignement privé ;**

**7) la loi modifiée du 5 juin 2009 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l’innovation ;**

**8) la loi modifiée du 18 février 2010 relative à un régime d’aides à la protection de l’environnement et à l’utilisation rationnelle des ressources naturelles ;**

**9) la loi modifiée du 17 décembre 2010 fixant les droits d’accise et taxes assimilées des produits énergétiques, de l’électricité, des produits de tabacs manufacturés, de l’alcool et des boissons alcooliques**

Le budget de l'Etat pour l'exercice 2014 est arrêté:

En recettes à la somme de .............................................................euros 12.125.334.342

soit:

recettes courantes ......................................... euros 12.051.964.945

recettes en capital......................................... euros 73.369.397

euros 12.125.334.342

En dépenses à la somme de ..........................................................euros 12.297.467.197

soit:

dépenses courantes ..................................... euros 11.259.354.020

dépenses en capital .................................... euros 1.038.113.177

 euros 12.297.467.197

Le solde prévu à l’issue des travaux relatifs à l’établissement du Budget de l’Etat 2014 se chiffre au niveau de l’Administration centrale à 545 millions d’euros. Ce déficit est moins important qu’initialement prévu. En effet, le nouveau Gouvernement s’est dès son entrée en fonction plié à un exercice d’économies qui s’est soldé par une réduction des dépenses de 230 millions d’euros.

Pour les détails, il est prié de se référer au rapport de la Commission des Finances et du Budget.